

Procès-verbal

Cinquante et unième assemblée générale annuelle
de
DanseSport Québec Inc.

Dimanche le 5 juillet 2022, à 19 h 00

Réunion via la plateforme
Zoom

DanseSport Québec Inc.

DanseSport Québec Inc.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 5 juillet 2022

Liste des membres en règle présents :

| | | | |
|-------------|------------|----------|--------|
| Benjamin | Daniel | Letendre | Sylvie |
| Bourguignon | Sylvie | Martel | Éric |
| Briffaud | Marc | Rioux | Michel |
| Burns | Susan | Tsemko | Victor |
| Lagacé | Marjolaine | Vitard | Romeo |
| Leclerc | Richard | Westlake | Rae |

Liste des invités : M^c Roland Grand'Maison

1. Ouverture de l'assemblée

Marjolaine Lagacé ouvre l'assemblée à 19 h 02

2. Élection d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Marjolaine Lagacé, appuyée par Éric Martel, il est résolu à l'unanimité que M^c Roland Grand'Maison agisse à titre de président d'assemblée et sur proposition de Sylvie Letendre, appuyée par Rae Westlake et résolu à l'unanimité que M^{me} Susan Burns agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'assemblée

Le président d'assemblée affirme que l'avis de convocation ainsi que les documents pertinents ont été envoyés dans le délai d'au moins 15 jours indiqué aux règlements généraux, article 2.2.3.b.

4. Quorum et droit de présence

Le président d'assemblée confirme que, selon les règlements généraux, le nombre de membres est conforme.

5. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Daniel Benjamin et appuyée par Rae Westlake, l'ordre du jour avec l'ajout suivant est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Au Point 14 – Autres affaires

- Assemblée Générale

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la cinquantième assemblée générale annuelle du 13 juin 2021 – Suivis et réponses

Sur proposition de Sylvie Letendre, appuyée par Daniel Benjamin et adoptée à l'unanimité, les membres renoncent à la lecture du dernier procès-verbal, car les membres l'ont reçu.

Sur proposition de Susan Burns et appuyée par Daniel Benjamin, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Rapport du président et du Conseil d'administration (ci-après « CA »)

M^{me} Marjolaine Lagacé débute son discours en se présentant en tant que présidente du CA de DSQ ainsi que les autres membres du CA pour l'année 2021-22 : Susan Burns, Rae Westlake, Peter Sigalos, Sylvie Letendre et Éric Martel (voir présentation PowerPoint page 9). Elle souligne le travail accompli encore une fois cette année par tous nos bénévoles qui ont travaillé avec nous sur divers projets ainsi qu'au Championnat canadien fermé 2022 (voir liste des bénévoles - présentation PowerPoint page 10).

Elle continue en mentionnant que le membership en date du 30 avril (fin de l'année financière) pour l'international, standard et latin, s'est maintenu comme les années passées et ajoute que nous avons eu environ 20 membres d'un jour pour le Championnat canadien fermé, qui ne sont pas comptabilisés dans les chiffres présentés. Les non compétitifs (6) sont des bénévoles. Les membres récréatifs proviennent du programme parascolaire et du programme scolaire. En Breaking, nous avons 34 membres en fin avril et en date d'aujourd'hui le nombre a augmenté à la suite du championnat québécois qui a eu lieu le 21 mai. Nous avons (7) instructeurs et une (1) école de danse en Gaspésie aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'un organisateur d'évènements qui est Hit the Floor. (Voir présentation PowerPoint page 11)

M^{me} Lagacé continue avec la structure de la danse (voir présentation PowerPoint page 12), qui n'a pas changé : le Comité olympique, le World DanceSport Federation, Canada DanceSport et les régions du Québec, Ontario, Alberta ainsi que la Colombie-Britannique. Chaque grande région a des sous-régions. Par exemple, au Québec les membres qui proviennent des Maritimes sont sous nous présentement, car ils n'ont pas d'association. L'Ontario a la Saskatchewan et l'Alberta et la Colombie-Britannique ont aussi d'autres sous-régions.

La présidente explique les affiliations québécoises (voir présentation PowerPoint page 13). Il y a le Regroupement Loisir et Sport du Québec où nous avons de l'entreposage et l'avantage de beaucoup de services avec eux. **SPORTSQUÉBEC** avec qui nous avons le programme de Placement Sports et le ministère de l'Éducation du Québec où nous sommes reconnus et avec qui nous avons des subventions dans le cadre du PSFSQ et PSES ainsi que le programme de Sport-études.

Elle énumère la composition de Canada DanceSport (voir présentation PowerPoint page 14). La composition n'a pas changé cette année, mais ils cherchent la relève pour l'année prochaine.

M^{me} Lagacé continue avec les compétitions qui ont été organisées ou sanctionnées par DSQ (voir présentation PowerPoint page 15). Il y avait deux compétitions qui avaient été planifiées en danse sportive internationale en septembre 2021 et en mars 2022 qui ont dû être annulés en raison de la COVID-19. Les compétitions de Hit the Floor en famille Gatineau et en famille Lévis en octobre et novembre 2021 respectivement ont été sanctionnées par DSQ.

La seule compétition en international que nous avons organisée et qui a peu avoir est le Championnat canadien fermé. Après deux ans d'absence, nous pouvons considérer que ç'a été une réussite (voir présentation

PowerPoint page 16). Nous n'avons pas eu le nombre de participations et de spectateurs que nous aurions désiré, car encore plusieurs personnes ne voulaient pas prendre la chance de voyager à cause de la COVID. Nous avons eu une plus grande participation d'enfants (30 jeunes) donc certains venaient de l'Alberta dans les catégories préliminaire et bronze. Le plus jeune couple à participer était âgé de 3 ans et 4 ans. Nous avons reçu une participation financière de la Ville de Montréal, le ministère de l'Éducation ainsi que de Tourisme Montréal. Les démonstrations en Breaking du B-boy Vincent (Intrikid) Lachance et B-Girl Kate (Lynx) Asterlund, animé par Diablopablo ont été très appréciés par les gens.

M^{me} Lagacé explique le Programme Placement Sports et Loisir (voir présentation PowerPoint page 17) en mentionnant que pour tous dons de 25 \$ et plus, un reçu pour fin d'impôt est émis. Ce programme est très avantageux pour nous, car un montant supplémentaire de 470 % du don nous est remis en appariement. Alors, un don de 100 \$ nous revient à 570 \$. La difficulté est de solliciter les entreprises et gens pour les dons. Nous pouvons aller chercher jusqu'à 50 000 \$ en appariement avec ce programme par année. Les montants qui proviennent de ce programme ne peuvent être utilisés que pour le développement du sport : la formation, le site web, la communication/marketing. On ne peut pas utiliser cet argent pour donner des bourses. Un montant de 20 % de cet argent est placé dans le fonds de dotations qui est gardé pour 10 ans. Cette année, il restait un montant dans le fonds d'appariement et nous avons reçu un montant forfaitaire de 6 958 \$ donné par le Regroupement Loisir et Sport ; toutes les fédérations ont reçu le même montant. Nous avons cette année un montant total de 17 613 \$ dans ce fonds de réserve que nous pouvons utiliser cette année.

La présidente rappelle aux membres que le Programme d'« Alors... ON DANSE? » a été conçu pour la danse sportive internationale et les cours ont été faites en conséquence (voir présentation PowerPoint pages 18 à 19). Cette année le programme va évoluer et nous allons modifier la structure pour inclure les autres styles de danse. Ce programme permet de faire des journées « portes ouvertes » dans les écoles pour faire connaître notre sport et offrir davantage du parascolaire. Cette activité de « portes ouvertes » est gratuite pour les écoles ; DSQ paye les instructeurs qui vont présenter nos activités. Cette année nous avons eu seulement une activité de « portes ouvertes » à St-Rosaire avec 144 enfants et 26 enfants se sont inscrits à l'activité parascolaire qui a été offerte suivant cette initiation à la danse sportive. Le programme parascolaire est payé par les parents et nous avons pu recommencer seulement après les fêtes. L'École Grand Boisée a le programme depuis six (6) ans avec une très grande participation. Il a fallu séparer le groupe avec deux instructeurs sur deux jours. Il faut regagner les écoles que nous avons perdues dues à la pandémie. Les instructeurs du parascolaire sont Sarah-Maude Thibaudeau, Marjolaine Lagacé et André Boissonneault. Le programme scolaire (voir présentation PowerPoint page 20) qui dure l'année longue est payé par les écoles et cette année dans les deux écoles à Laval nous avons 341 enfants. Cette activité est faite pendant les heures de classe et c'est Sarah-Maude Thibaudeau qui est l'instructeur responsable.

M^{me} Lagacé nous parle des autres activités avec Sports Laval (voir présentation PowerPoint page 21). Ils nous contactent régulièrement pour leurs activités et on envoie nos instructeurs selon leur disponibilité de ces derniers. Cette année ils ont demandé du Breaking et dû à son horaire chargé, Éric Martel n'a pu faire qu'une partie de ces activités ; il faut développer des instructeurs dans tous les styles de danse pour répondre à toutes les demandes de Sports Laval. Malgré des périodes d'arrêt, nous avons eu 1 240 enfants qui ont participé à l'initiation à la danse sportive avec les instructeurs suivants : Sarah-Maude Thibaudeau, Julie Bergeron, Daniel Zaharia et Éric Martel.

Elle continue avec les projets et activités de 2021-2022 (voir présentation PowerPoint page 22). La traduction du site internet, la relance les activités dans le cadre du programme « Alors... ON DANSE? » ainsi que plusieurs demandes de subventions au ministère de l'Éducation du Québec ont été faites (trois demandes pour Hit the Floor et une pour le Championnat canadien fermé 2022). DSQ a organisé le Championnat canadien fermé 2022, a fait la révision des règlements de sécurité ainsi que la reddition des comptes faite pour le PSFSQ

(Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises) 2021. Il y a aussi des comptes à rendre au gouvernement et des rapports à faire à cause des montants d'argent que nous recevons d'eux.

La présidente donne la parole à Éric Martel pour le Breaking (voir présentation PowerPoint page 23). Il mentionne que Breaking est tout nouveau pour DSQ et sera un des sports représentés aux Olympiques 2024 de Paris. Ils sont en train de bâtir la structure et l'ajout de nouveaux membres avec la portion jeunesse ainsi que la portion high performance avec les professionnels. Ça grandit très vite et les relations sont bonnes avec DSQ. Samuel Cyr a fait une très belle performance, 38^e/99 au WDSF Championnat du monde à Paris en France le 4 décembre 2022. Éric ajoute que Roméo Vitard, qui est parmi nous aujourd'hui, est dans le top 5 au Canada.

M^{me} Lagacé continue avec les athlètes qui ont représenté le Canada en danse sportive standard et latin aux championnats du monde (voir présentation PowerPoint page 24). Étant donné que nous n'avons pas eu de Canadien pendant deux ans, il a fallu utiliser les qualifications de 2019 ; c'était plus complexe pour les jeunes lorsqu'ils dépassaient l'âge de leur catégorie. Elle mentionne que Victor Tsemko et Sylvie Bourguignon, qui sont parmi nous aujourd'hui, ont participé au championnat du monde sénior III Latin en septembre 2021 en Espagne. Elle présente les résultats des membres de DSQ au Championnat canadien fermé en danse sportive standard et latin qui a eu lieu en avril 2022 (voir présentation PowerPoint page 25).

8. Dépôt des états financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2021-2022

(Voir présentation PowerPoint page 26 à 36)

M^{me} Lagacé informe les membres qu'étant donné que nous avons reçu des subventions du gouvernement de plus de 25 000 \$, on doit avoir une mission d'examen pour les états financiers, au lieu d'avoir un avis aux lecteurs que nous avons eu dans les années passées. Nous avons une nouvelle entreprise ASBL et c'est beaucoup plus dispendieux (4 000 \$), mais nous n'avons plus le choix. Nous ne sommes pas en déficit cette année. Le surplus n'est pas dû à un profit, mais parce que nous avons reçu des subventions et nous avons utilisé les fonds de réserve de Placement Sport. Le Canadien a créé un déficit, d'environ 5 000 \$. Elle continue avec l'évolution de l'actif net expliquant comment l'argent a été réparti : le fonds de réserve Placement Sport et Loisir (17 613 \$) et le montant affecté PSFSQ (Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises) au montant de 57 265 \$. Nous n'avons pas dépensé cet argent à cause de la pandémie, mais cette année nous avons de gros projets et le gouvernement a des restrictions sur la façon d'utiliser ces montants. M^e Grand'Maison mentionne que les membres n'ont pas reçu les documents des états financiers avant la réunion et que c'est impératif que dans le futur, tous les documents doivent être envoyés avant l'assemblée générale pour que les membres puissent avoir le temps de regarder et poser des questions éventuellement. M^{me} Lagacé souligne l'amortissement des immobilisations au flux de trésorerie qui représente un appareil vidéo que nous avons décidé d'amortir totalement. Elle attire l'attention des membres au no. 4, Placement Sports et Loisirs, des notes complémentaires du comptable où est expliqué comment le 20 % des dons est géré. Ce fonds est de 10 ans et on devrait commencer à recevoir une partie à partir de l'année prochaine. Nous pouvons utiliser ces montants de la même façon que l'appariement et les dons. Au 31 mars 2022, la juste valeur marchande cédée à la Fondation du Grand Montréal est 15 527 \$. Ils ont changé de fonds et maintenant nous avons 3 717 \$ dans un autre compte. Le total des dons est 19 244 \$ dans ce fonds de placement. Il faut toujours énumérer les dépenses pour lesquelles nous avons utilisé cet argent. Dans l'annexe A – fonctionnement, le détail des subventions est noté : PSFSQ 25 910 \$ et PSES 14 500 \$. Elle ajoute que le montant de 14 500 \$ du PSFSQ a été donné à Hit the Floor. Malgré les subventions reçues, nous avons une perte pour le Canadien fermé. Nous n'avons pas reçu les subventions que nous aurons désirées. Pour le programme d'« Alors... ON DANSE? », les revenus reçus du parascolaire et scolaires servent à payer les instructeurs et les autres revenus proviennent des autres activités qu'on fait, par exemple Sport Laval et les ateliers de danse. M^{me} Lagacé mentionne que les états financiers ont été adoptés par le CA.

9. Nomination du vérificateur pour l'année 2022-2023

La présidente informe les membres que nous avons eu un excellent service et sommes satisfaits avec le travail fait par ASBL (Société de comptable professionnel agréé Inc.) et voulons retourner avec eux. Nous avons demandé au Regroupement des loisirs de nous fournir une liste de noms de firmes comptables avec qui certaines fédérations font affaire et nous avons sélectionné ASBL.

Sur proposition de Marjolaine Lagacé, appuyée par Rae Westlake, il est résolu à l'unanimité que la firme comptable ASBL ai le mandat pour l'année 2022-2023.

10. Ratification des actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année

Sur proposition de Daniel Benjamin et appuyée par Sylvie Bourguignon, les actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année sont adoptés et ratifiés à l'unanimité.

11. Présentation des projets et objectifs de la Fédération pour l'année 2022-2023

(Voir présentation PowerPoint page 40 à 43)

M^{me} Lagacé nous présente les projets et objectifs pour l'année 2022-2023 :

- Nous voulons augmenter le nombre de membres en danse sportive dans toutes les disciplines et en faire la promotion. Avec l'argent que nous avons, nous allons établir un plan de communications et marketing afin de favoriser un réseau d'échange et d'information. Lorsque nous serons évalués en 2023, un des critères que le ministère va vérifier est les communications. On peut engager des gens à forfait pour travailler cet aspect très important et urgent pour notre fédération.
- Pour les compétitions en danse sportive, standard et latin, on regarde la date du 8 octobre et nous sommes en attente de confirmation de Pointe-Claire pour soit un championnat canadien ouvert ou une compétition La Relance. Les qualifications pour le championnat canadien fermé seraient le 25 mars, date à confirmer avec Pointe-Claire. On aimerait faire plusieurs petites compétitions pour les jeunes d'AOD et les dates et endroits sont à confirmer.
- Pour les compétitions sanctionnées, il y a Hit the Floor Lévis, qui a déjà eu lieu en mai, Hit the Floor Gatineau, qui a eu lieu en juin et Hit the Floor en famille Lévis qui aura lieu en octobre 2022. Le gouvernement a approuvé les subventions pour eux cette semaine.
- Les objectifs pour les danses de rue sont le Championnat Breaking Québec, qui est le championnat québécois qui a eu lieu en mai. Le Championnat canadien en Breaking, qui va avoir lieu le 20 août, est organisé par Jackalope Festival à l'extérieur du Stade olympique. Le 3 et 4 septembre, ils sont en attente pour l'approbation du WDSF pour faire le Breaking for Gold Challenge Series, qui sera organisé par Évènement M3. C'est un gros évènement international et le but, avec le Festival DISTRIX, est que l'année prochaine ils puissent avoir un Championnat du monde ici à Montréal. M3 est maintenant membre avec DSQ et ils ont fait une demande avec DSQ pour une subvention pour cet évènement international. Ceci est en préparation pour les Jeux olympiques. Pendant plusieurs mois à Montréal les B-girls ont eu des ateliers avec certains professionnels. Michel Rioux demande si on peut faire de la publicité pour nos compétitions en international aux évènements de danses de rue et Éric trouve que c'est une bonne idée. Marjolaine ajoute que ce genre de publicité serait dans le mandat de la personne qui va faire la communication pour publiciser tous les compétitions et évènements de DSQ.
- Elle ajoute que DSQ fête ses 50 ans cette année et on veut faire un évènement, activité ou soirée pour souligner cet évènement. Nous allons lancer la nouvelle image de DSQ à ce moment. Maintenant que nous avons le break et les autres types de danses, l'image doit démontrer ça et non le logo que nous avons présentement qui démontre le style international seulement. Pour la 1^{re} étape, nous avons déjà cherché les anciens champions en danse internationale et avons certaines photos en action de ses années passées et le montage est commencé. La personne qui va travailler sur la communication va sortir un plan pour comment présenter un renouveau de DSQ avec l'arrivée des nouveaux types de danses.

- On veut mettre l'accent sur les jeunes danseurs et on veut initier les jeunes aux compétitions. Lorsqu'on initie des jeunes d'« Alors... ON DANSE? » aux compétitions, il n'a pas de 1^{re}, 2^e, 3^e places ; ils sont tous gagnant et on leur remet les résultats des juges, par exemple sur leur prestation, leur rythme, etc. ainsi qu'un certificat. Après ça s'ils veulent continuer, ils peuvent devenir des compétiteurs réguliers.
- Pour réaliser une campagne de financement pour les projets et activités de DSQ avec l'aide du programme Placements Sports et Loisirs du MEQ, nous devons trouver et engager quelqu'un pour travailler sur les dons et les commandites.
- Nous allons relancer notre programme scolaire et parascolaire d'« Alors... ON DANSE? » et l'offrir dans toutes les disciplines via les « Portes Ouvertes ». Aussi, nous voulons continuer avec les stages d'initiation, les camps de jours et les caravanes sportives dans les écoles conjointement avec les entités sportives des régions du Québec, par exemple Sports Laval. On veut aussi faire un suivi auprès des parents et écoles à la suite des activités d'« Alors... ON DANSE? » afin d'évaluer le niveau de satisfaction dans le but d'améliorer le programme. Deux écoles qui ont entendu parler de notre programme nous ont contactés et nous allons commencer du parascolaire en septembre à une de ces écoles.
- Nous sommes en attente du gouvernement pour pouvoir identifier les athlètes ; ce sont les athlètes en Breaking que nous allons pouvoir identifier en premier dû au fait qu'ils vont aux Olympiques. Les athlètes qui seront identifiés pourront appliquer sur des subventions. Si les instructeurs/entraîneurs de ces athlètes sont qualifiés, ils pourraient aussi avoir des subventions. Nous pouvons aussi aider les membres dans leur recherche de financement.
- Nous voulons organiser des formations pour les instructeurs/entraîneurs.
- Nous devons mettre à jour nos règlements sportifs pour la danse internationale.
- Nous devons mettre à jour le site web pour inclure les règlements sportifs pour les autres disciplines : Breaking et Performance en Art. Le WDSF a effectué ce travail pour le Breaking, mais il faut que ça soit traduit et mis sur notre site internet.
- Nous avons un programme pour les gens qui se sentent harceler, abuser, etc. qui est la politique, les règles et procédures en matière de la protection de l'intégrité et nous devons le mettre en évidence. Il y a un service indépendant qui va traiter les plaintes des membres des fédérations sportives. Si quelqu'un veut porter plainte, mais ne veut pas passer par leur fédération pour faire la plainte, ils peuvent utiliser ce service.
- Nous devons mettre à jour le Code de gouvernance selon les exigences du MEQ. Le Regroupement des Loisirs a reçu une subvention de cinq (5) heures de travail pour le service juridique pour chaque fédération pour les aider avec ce travail qui doit être fait pour mars 2023.
- M^{me} Lagacé répète que nous avons beaucoup de projets et que ça prend des bénévoles pour aider les membres du CA à bien accomplir les objectifs de cette année.

12. Présentation du budget pour l'année 2022-2023

M^{me} Lagacé présente le budget prévisionnel pour l'année 2022-2023 (Voir présentation PowerPoint page 46). Le budget démontre un surplus basé sur le fait que nous allons avoir des dons et appariement. Si on n'atteint pas nos objectifs, les dépenses budgétées seront ajustées à la baisse au cours de l'année.

13. Élections

13.1. Élection d'un président et d'une secrétaire d'élection

Sur proposition de Susan Burns, secondé par Rae Westlake, M^c Grand'Maison agira à titre de président d'élection.

Sur proposition de Sylvie Bourguignon, secondée par Sylvie Letendre, M^{me} Marjolaine Lagacé agira à titre de secrétaire d'élection.

13.2. Élection des membres du Conseil d'administration

M^e Grand'Maison explique que le conseil d'administration prévoit sept (7) postes. L'an passé il y avait six (6) postes occupés et un poste qui était libre. Il est présentement toujours libre. On est en année paire, donc on a quatre (4) personnes qui ont terminé leur mandat. En place sont M^{me} Marjolaine Lagacé et M. Éric Martel, qui seront en élection l'année prochaine. Selon nos règlements, le poste de libre, est pour les performances en arts, mais nous n'avons personne présentement. Alors, il y a quatre (4) postes de libres pour occuper le poste d'administrateur de DSQ.

M^e Grand'Maison demande des propositions pour l'élection du Conseil d'administration.

M^{me} Rae Westlake est proposée par M^{me} Marjolaine Lagacé
 M^{me} Susan Burns est proposée par M^{me} Marjolaine Lagacé
 M^{me} Sylvie Letendre est proposée par M^{me} Marjolaine Lagacé
 M. Richard Leclerc est proposé par M^{me} Marjolaine Lagacé

M^e Grand'Maison demande la fermeture de la mise en candidature.

M. Richard Leclerc refuse d'être mis en nomination et mentionne qu'il va commencer à s'intégrer en donnant du temps en tant que bénévole.

M^{me} Sylvie Letendre accepte d'être mise en nomination
 M^{me} Susan Burns accepte d'être mise en nomination
 M^{me} Rae Westlake accepte d'être mise en nomination

Élu par acclamation pour un mandat de deux ans :

M^{me} Sylvie Letendre
 M^{me} Susan Burns
 M^{me} Rae Westlake

14. Autres affaires

Michel Rioux demande si c'est possible d'ouvrir l'assemblée générale de DSQ à tous les danseurs, qu'ils soient membres ou non-membres. M^e Grand'Maison répond que cela a été fait auparavant avec la restriction que les non-membres n'ont pas le droit de vote. M^{me} Lagacé ajoute qu'il existe un règlement qui ne permet pas aux non-membres d'assister à l'assemblée générale, mais M^e Grand'Maison répond que c'est possible d'inviter les danseurs non membres en et autant ça soit claire qu'ils n'ont pas la possibilité de voter. Michel Rioux ajoute qu'il y a beaucoup de désinformation qui circule parmi les danseurs. En invitant les gens à l'assemblée générale, ils vont voir comment DSQ fonctionne et ce que nous avons à offrir. L'année prochaine Marjolaine suggère que la réunion soit faite en personne au nouvel endroit de la Maison du Loisir et du Sport qui ouvre le 1^{er} septembre. Elle ajoute que nous pouvons même les inviter à notre soirée du 50^e anniversaire de DSQ. Michel Rioux demande à Éric Martel comment le break a eu la possibilité d'être invité aux Jeux olympiques. Il répond que le public vieillit et le comité veut rajeunir les sports et cherche des sports auxquels les jeunes sont attirés. Il

ajoute que ce sont les membres de la danse internationale de WDSF qui ont proposé le break pour les Jeux olympiques.

15. Levée de l'assemblée

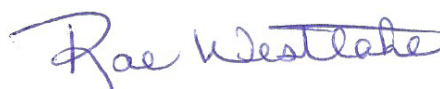
Sylvie Letendre propose la levée de l'assemblée ; l'assemblée est levée à 20 h 12.

Signé le : ' 14 septembre 2022 _____



Marjolaine Lagacé
Présidente, DanseSport Québec

Signé le : ' 14 septembre 2022 _____



Rae Westlake
Vice-présidente, DanseSport Québec